

Dossier de candidature Année 2024

Vous souhaitez
candidater en ligne



DIPLOME D'UNIVERSITÉ PROFESSIONS IMMOBILIERES

Le diplôme d'université « Professions immobilières » est constitué de 2 certificats d'université pouvant être suivis indépendamment les uns des autres.

Souhaitez-vous suivre la formation complète ?

Diplôme d'université Professions immobilières (140 heures)

Si non, quel certificat d'université souhaitez-vous suivre :

Certificat d'université Droit de l'immobilier (85 heures)

Certificat d'université Pratique professionnelle immobilière (55 heures)

NOM :

PRÉNOM :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Dans tous les cas de prise en charge de la formation :

➤ Individuelle ou par votre employeur

- Copie du dernier diplôme (le plus élevé)
- Une photo d'identité (en couleur et récente)
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité

En plus, en cas de prise en charge individuelle de la formation :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Si vous êtes hébergé, attestation d'hébergement, pièce d'identité de votre logeur et justificatif de domicile de celui-ci.
- Un RIB à votre nom

En cas de prise en charge de la formation par votre employeur, le formulaire de financement, disponible en annexe, celui-ci devra être rempli et signé par votre employeur, et transmis avec votre dossier, cependant ce document pourra être communiqué après le dépôt du dossier.

Note importante : tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission

La loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la DEVE de l'UNC.

1. ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom d'usage :

Nom de naissance :

1er Prénom.....

2ème Prénom.....

Date et lieu de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| à

Département ou pays : Nationalité :

2. COORDONNÉES

Adresse :

Boite Postale :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : /_/_/_/_/_/

Adresse électronique@.....

3. SITUATION ACTUELLE

Salarié Fonctionnaire Demandeur d'emploi Etudiant

Travailleur indépendant / Profession libérale Retraité

Autre (préciser) :

Si salarié(e)/ Fonctionnaire

Secteur : public privé

Employeur :

Poste occupé / service : :

Avez-vous fait part de votre projet de formation à votre employeur ? Oui Non

Relevez-vous d'un dispositif de prise en charge ? Oui Non

Si oui :

Personne à contacter dans l'entreprise :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

4. RÉCAPITULATIF DU PARCOURS SCOLAIRE et SUPÉRIEUR

Niveau D'étude	Année	Dénomination diplôme obtenu	Lieu (Ville et établissement)	Résultat/Mention
BAC				
BAC +2				
BAC +3				
BAC +4				
BAC +5				
Autres				
Autres				

5. RÉCAPITULATIF DU PARCOURS PROFESSIONNEL

Inscrivez chacune des activités professionnelles que vous avez exercées y compris l'activité actuelle

Date	Durée	Emploi occupé	Responsabilités exercées

6. MODE D'INFORMATION

Comment avez-vous entendu parler de cette formation ?

- votre employeur
- e-mailing
- réseaux sociaux
- site Internet de l'Université de Nouvelle Calédonie
- affichage /prospectus
- autre site Internet. Précisez lequel :
- presse écrite. Précisez le journal :
- salon. Précisez lequel :
- relations (ancien étudiant de la formation, famille, ami...) Précisez :
- autre moyen. Précisez :

Dépôt du dossier auprès Du Pôle FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

* TARIFS

DU PROFESSIONS IMMOBILIÈRES	Tarifs	
	Formation modulaire	Formation complète (140 heures)
CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ Droit de l'immobilier (85 heures)	334 990 F CFP	523 930 F CFP
CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ Pratique professionnelle immobilière (55 heures)	233 150 F CFP	

* RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS :

A partir du lundi 08 avril 2024 au dimanche 19 mai 2024 inclus auprès de :

Université de la Nouvelle-Calédonie
Pôle Formation continue et alternance
BP R4 – 988851 NOUMEA Cedex

Du lundi au mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Du jeudi au vendredi de 08h00 à 12h00 – l'après-midi sur RDV au 290 490

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par mail à sfc@unc.nc

* COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Une commission pédagogique ad hoc se réunira pour étudier l'ensemble des dossiers de candidature. Des entretiens pourront être proposés.

* RÉSULTATS

Les candidats seront informés individuellement par mail et/ou par téléphone à partir du 27 mai 2024.

* CALENDRIER DE LA FORMATION

Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	S	1	L	1	J	1	D	1	M	1	V	1	D
2	D	2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L
3	L	3	M	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M
4	M	4	J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M
5	M	5	V	5	L	5	J	5	S	5	M	5	J
6	J	6	S	6	M	6	V	6	D	6	M	6	V
7	V	7	D	7	M	7	S	7	L	7	J	7	S
8	S	8	L	8	J	8	D	8	M	8	V	8	D
9	D	9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L
10	L	10	M	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M
11	M	11	J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M
12	M	12	V	12	L	12	J	12	S	12	M	12	J
13	J	13	S	13	M	13	V	13	D	13	M	13	V
14	V	14	D	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S
15	S	15	L	15	J	15	D	15	M	15	V	15	D
16	D	16	M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L
17	L	17	M	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M
18	M	18	J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M
19	M	19	V	19	L	19	J	19	S	19	M	19	J
20	J	20	S	20	M	20	V	20	D	20	M	20	V
21	V	21	D	21	M	21	S	21	L	21	J	21	S
22	S	22	L	22	J	22	D	22	M	22	V	22	D
23	D	23	M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L
24	L	24	M	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M
25	M	25	J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M
26	M	26	V	26	L	26	J	26	S	26	M	26	J
27	J	27	S	27	M	27	V	27	D	27	M	27	V
28	V	28	D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S
29	S	29	L	29	J	29	D	29	M	29	V	29	D
30	D	30	M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L
		31	M	31	S			31	J			31	M

CU Droit de l'immobilier (85h)

CU Pratique professionnelle immobilière (55h)

○